



Vivre
avec son *Village*

Plappeville - décembre 2013 - n° 73

Sommaire

Le mot du maire	3
Informations municipales	
- Urbanisme	4
- Vie scolaire - Petite enfance	4
- Voirie - Sécurité	5
- Entretien - Equipements	6
- Vie sociale et associative	6
- Environnement	7
- Communication	7
- Patrimoine et animations culturelles	8
- Délibérations	9-10
- Informations	10
Intercommunalité	11
La parole aux associations	
- Association Plappeville Loisirs	12-13-14
- Foyer des Anciens	14
- FC Lorry - Plappeville	15
- Les Amis du Vieux Plappeville	16-17
- Union des Anciens Combattants	17
- Atelier des Arts	18
- Ordre des Vignerons	18
Ca s'est passé au village	19-20
A votre service	21
Etat civil	22
Calendrier des manifestations	22



Mairie de PLAPPEVILLE

14 rue Paul Ferry

57050 PLAPPEVILLE

Tél. : 03.87.30.40.75

Fax : 03.87.30.22.10

Courriel : plappevillenet@wanadoo.fr

Site : communedeplappeville.fr

Horaires d'ouverture de la mairie pendant les fêtes de fin d'année

Durant la période de fin d'année tous les services de la mairie seront fermés :

- **mardi 24 décembre 2013 après-midi**
- **vendredi 27 décembre**
- **mardi 31 décembre après-midi**
- **jeudi 2 janvier 2014 matin.**

Ouverture le vendredi 27 et samedi 28 décembre de la mairie aux horaires habituels.

Reprise le jeudi 2 janvier à 13 heures.



Le mot du maire

Il n'est pas de trimestre dans notre commune qui ne soit marqué par de belles manifestations. Ce fut encore le cas en cette fin d'année. La célébration du 520^{ème} anniversaire de la reconstruction de l'église a donné lieu à quatre jours d'animations variées auxquelles vous avez été très nombreux à participer. Le festival «Musiques sur les Côtes» a connu, à Plappeville comme dans les trois autres communes qui y participent, une affluence exceptionnelle. Le Marché de Noël qui se classe assurément, pour la qualité des produits proposés et de son organisation, parmi les tout premiers de l'agglomération, a connu un énorme succès. La Marche des lumières, manifestation, elle aussi de qualité, a attiré un nombreux public, enchanté par cette balade animée dans les rues du village. Et enfin, les enfants ont répondu avec enthousiasme à l'invitation au spectacle de Noël qui leur était plus particulièrement destiné. Merci donc à tous les organisateurs et particulièrement aux bénévoles des associations sur lesquels le village peut toujours compter.

Nous avons tous été largement sensibilisés par les médias sur la problématique suscitée par la mise en place de la réforme scolaire. Une fois acquis le fait qu'il faut alléger la journée de classe, se pose la question de savoir si le samedi matin convient mieux que le mercredi. Une réunion de concertation en mairie a permis de proposer de réaliser un sondage auprès des parents. Le premier constat c'est, qu'à Plappeville, près de 75% des parents qui y ont répondu sont favorables au mercredi matin.

Pour des raisons que chacun comprendra en cette période pré-électorale, je ne serai pas plus long. Il me reste à souhaiter à tous de passer de très agréables fêtes de fin d'année et à vous présenter, avec quelques jours d'avance, mes meilleurs vœux pour 2014.

Bonne lecture

Daniel Defaux

Urbanisme

Autorisations accordées

Déclarations préalables		
N°	Rue	Objet
5	du Chemin Vert	Réfection de la façade
2	des Marivaux	Changement d'un portail en alu
22	de la Sausaie	Réfection du mur de clôture et réalisation d'un plan incliné en lieu et place d'un escalier
14	des Mirabelles	Suppression d'un balcon et pose d'un garde corps (façade avant) – suppression des cheminées sur toiture
14	des Mirabelles	Remplacement de la porte d'entrée
2 ter	Général Brion	Remplacement de la porte de garage

Il n'y a pas eu de déclaration de permis de construire pour ce dernier trimestre de l'année.

Vie scolaire - Petite Enfance

Rythmes scolaires

Avisée de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, la commune a, dès le mois de janvier, provoqué une réunion de concertation (enseignants – FCPE – APE – Municipalité). Il a alors été décidé de ne pas appliquer la réforme à la rentrée 2013 mais de la reporter à la rentrée 2014.

Une deuxième réunion de concertation, à laquelle avaient également été conviées des assistantes maternelles, a permis d'élaborer un sondage qui a été remis à toutes les familles :

98 d'entre elles y ont répondu. Il s'agissait d'évaluer les besoins en fonction des nouveaux horaires possibles.

Il en ressort que :

- Si les horaires d'entrée du matin sont retardés, 37 enfants en plus des 20 qui sont inscrits actuellement, fréquenteraient le service d'accueil du matin.

- Si les horaires de sortie l'après-midi sont avancés, une quarantaine d'élèves s'ajouterait aux 35 qui fréquentent actuellement le périscolaire.

- L'organisation des cours le mercredi matin n'aura aucun impact sur la fréquentation du restaurant scolaire et de l'accueil de l'après-midi.

- 72 % des familles préfèrent l'organisation des cours le mercredi matin plutôt que le samedi matin.

Une nouvelle réunion de concertation aura lieu pour déterminer les nouveaux horaires qui devront être transmis à l'Inspection Académique pour le 31 janvier 2014.

Pour l'organisation des activités périscolaires, il semble judicieux de ne traiter le problème qu'au 2^{ème} trimestre, avant les vacances d'été. Ce thème fera lui aussi l'objet d'une concertation.

Voirie - Sécurité

Travaux à la Croix d'Orée

Décembre 2013 restera une date importante pour le quartier de la Croix d'Orée : la remise à neuf des réseaux et de la voirie est enfin terminée. Depuis le mois d'avril dernier, les riverains subissent des désagréments quotidiens mais le résultat final est à la hauteur des espérances. La première réunion d'information a eu lieu le 28 février 2012 avec les représentants de Haganis et de Metz Métropole : le programme et les implications techniques avaient été présentés. L'adhésion de tous les riverains, sans exception, était nécessaire pour mener à bien les travaux jusqu'à l'intérieur des habitations. L'unanimité a été obtenue.



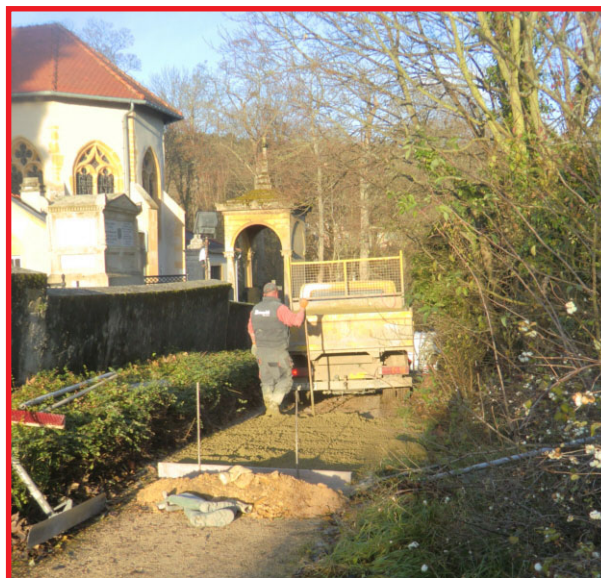
Les concessionnaires ont assumé leur part pour mettre en souterrain les branchements individuels, le génie civil des réseaux étant pris en charge par la commune. Véolia, qui assure l'exploitation du réseau d'eau potable, a remplacé les tronçons de canalisations usagers ainsi que les branchements particuliers défectueux. L'éclairage public, vétuste et énergivore, a été remplacé par des matériels de la dernière génération, à leds, avec une économie escomptée de l'ordre de 60 %.

La commune avait commencé les premières tractations pour les montages technique et financier de cette opération au printemps 2011. C'est donc une opération longue et complexe qui s'achève, permettant une meilleure sécurité pour les 34 propriétaires vis à vis des concessionnaires et une amélioration incontestable de l'environnement.

Le prix à payer est important mais la commune a pu mener à bien la réhabilitation du quartier grâce, d'une part, à l'implication de Metz Métropole et de sa régie Haganis pour la mise en place des réseaux d'assainissement et, d'autre part, l'accompagnement de la commune par le Conseil Général qui a subventionné à hauteur de 45 % les travaux de réseaux secs, d'éclairage public et de voirie.

Le coût total de l'opération est de l'ordre de 1 million €, réparti sensiblement à parts égales entre l'assainissement (Metz Métropole et Haganis), et les réseaux secs, l'éclairage et la voirie (commune). Les participations s'élèvent à 221 000 € pour le Conseil Général et 34 000€ pour les riverains, laissant à la charge de la commune environ 264 000 € TTC. Nous adressons nos remerciements à tous les acteurs de cette opération et plus particulièrement aux riverains qui ont vécu, durant une partie de l'année 2013, les contraintes qui leur ont été imposées. Tout ceci sera bientôt oublié et on ne retiendra que le résultat.

Un sentier plus confortable



Le sentier «Derrière l'Hâte» a fait peau neuve dans sa partie montante. L'ancien revêtement en calcaire était très raviné par les intempéries et était devenu dangereux pour les promeneurs. Un tapis en béton a été coulé par l'entreprise Bomanite pour un montant de 4186 € TTC.

Entretien et équipements

Economie d'énergie



Des travaux d'amélioration et de remplacement de la régulation de chauffage ont été entrepris à la chaufferie de l'école élémentaire. L'entreprise Idex, qui assure la maintenance et l'exploitation du chauffage pour tous les bâtiments communaux, a remplacé les régulateurs de l'école et du bâtiment associatif. Le nouveau matériel va permettre une optimisation des périodes de chauffe. Il sera même possible avec l'ajout d'une interface de les piloter à distance par internet.

Nouvel éclairage au salon d'honneur

Suite à des travaux d'entretien, une entreprise intervenante avait détérioré une partie de l'éclairage du salon d'honneur. Après visite et estimation des dégâts par les experts des assurances, et après plusieurs semaines, les travaux ont enfin eu lieu. Les rampes d'éclairage ont été remplacées par l'entreprise Mouton.



Vie sociale et associative

Un chèque pour le CCAS



Le Lions Club, qui avait organisé un loto à la salle polyvalente, a souhaité, à titre de remerciement pour la mise à disposition de la salle, remettre une partie des bénéfices au Centre Communal d'Actions Sociales (C.C.A.S.) de la commune. C'est ainsi que le président de l'association, Jean-Charles Seyve, accompagné de son trésorier, Jean-Luc Didier, a remis un chèque de 1200 € à notre maire, Daniel Defaux. Un grand merci au Lions Club.

Environnement

En attendant le printemps...



Avec l'automne revient le temps, pour les employés communaux, de préparer les massifs qui fleuriront au printemps. Ont ainsi été plantés pas moins de 3000 bulbes et 1500 pensées qui devraient être du plus bel effet quand reviendront les beaux jours !

...on pense à Noël !



Tandis qu'une équipe s'affairait à la plantation des massifs et au ramassage des feuilles, l'autre s'activait à remettre en état les quelque 75 motifs lumineux qui égayent nos rues pour ces fêtes de fin d'année.

Précautions hivernales

Avant l'arrivée du gel, du verglas et de la neige, une quarantaine de bacs à sel ont été mis en place dans tout le village. Il n'est pas inutile de rappeler que le sel est destiné à être répandu par les riverains uniquement sur les trottoirs ou sur la route en cas de nécessité.



Communication

Les élus à votre rencontre



Objectif : échanger avec les habitants sur tout ce qui touche à la vie du village. Pour la dernière visite de quartier de l'année, le samedi 18 octobre au matin, le maire et l'équipe municipale sont venus à la rencontre des habitants des quartiers situés entre la rue Lavaux et la rue du Haut Pré

Patrimoine et animations culturelles

La fontaine fait peau neuve



Le temps et les intempéries n'ont pas épargné la sculpture érigée au centre de la fontaine sur le parvis de la mairie. Une sérieuse cure de rajeunissement était devenue nécessaire. Ce travail a été confié à l'entreprise Grafistyx d'Entrange pour un montant de 1400 € TTC. Cette sculpture a été réalisée par André Forfert, artiste local, et installée en 1993 pour l'ouverture de la mairie. La vis du pressoir qu'elle représente, le raisin et l'oiseau qui l'ornent sont là pour rappeler le passé viticole de notre commune.

«Musiques Sur Les Côtes» : que du bonheur !

S'il est des moments qui marquent la vie d'un village, le festival «Musiques sur les Côtes» en fait incontestablement partie. Et cela est également vrai pour les trois autres communes qui l'organisent. La programmation, d'une exceptionnelle qualité, a su drainer un très nombreux public qui, de chaque concert, est reparti absolument ravi. Jamais, à Plappeville, les murs de l'église n'avaient connu pareille ambiance. Le groupe Gospel Church a chanté sa foi avec une telle ferveur et un tel enthousiasme que l'assistance n'a pu résister à l'envie de se mettre debout et de frapper des mains pour l'accompagner. Un réel moment de bonheur !



Délibérations

Conseil municipal du 26 septembre 2013

Mise en place de la procédure relative aux biens vacants



Dans le cadre de l'acquisition des terrains situés en zone naturelle (section 7) en contrebas de l'arboretum, la commune se heurte à la difficulté de retrouver certains propriétaires. Seuls les registres de l'enregistrement peuvent permettre d'obtenir les informations nécessaires et permettre de déclarer une propriété en état de vacance ou sans maître. Pour accéder à ces registres une délibération du conseil municipal est nécessaire. Dominique GRY, maire adjoint, a ainsi été désignée pour demander la délivrance d'extraits des registres de l'enregistrement et des déclarations de succession pour 5 parcelles situées en section 7, d'une contenance totale de 38 ares.

Les autres décisions

- Désignation de Christian Royer, maire adjoint, pour représenter la commune et signer l'acte, en tant que bailleur, liant la commune et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine pour l'entretien des pelouses calcaires.
- Lancement d'une enquête commodo-incommodo avant cession d'un terrain communal situé en zone Nc et désignation de M. Jean-Marie Guillemain comme commissaire enquêteur.

- Attribution d'une subvention de 56 € au SIVT (Syndicat Intercommunal à Vocation Touristique) pour une journée de formation de deux élus.
- Attribution d'une subvention de 80 € au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) pour une journée de formation de deux élus.
- Validation des dépenses d'investissement à la micro-crèche (achat d'un nettoyeur vapeur pour 585,28 €).
- Fixation des tarifs de location de la distillerie à 70 € la journée et 35 € la ½ journée.
- Autorisation donnée au maire de signer une convention avec Metz Métropole et l'éco-organisme ECO-TEC pour la récupération et la valorisation des vêtements et chaussures.
- Limitation à 300 € des paiements en numéraire pouvant être faits par le régisseur.

Conseil municipal du 16 octobre 2013

Demande de subvention exceptionnelle



Les travaux de remplacement de tous les luminaires du quartier des Prés Saint Jacques sont prévus pour 2014. Le coût de cette opération s'élève à 330.000 €. Le Conseil Général a accordé une subvention de 148.519 € dans le cadre du PACTE II (Programme d'Aides aux Collectivités Territoriales). Le conseil a décidé de solliciter le député de la circonscription pour l'obtention d'une subvention exceptionnelle de 10.000 €

Délibérations

Conseil municipal du 24 octobre 2013

Taxe d'habitation : abattement à la base pour les personnes handicapées

L'article 1411 II 3bis du code général des impôts permet aux communes d'instituer un abattement de 5 %, 10 % ou 15 %, sur la valeur locative moyenne des habitations de la commune pour les personnes handicapées ou invalides. L'article précise également les conditions à remplir pour y avoir droit. Le conseil a décidé d'appliquer l'abattement maximal autorisé de 15 %.

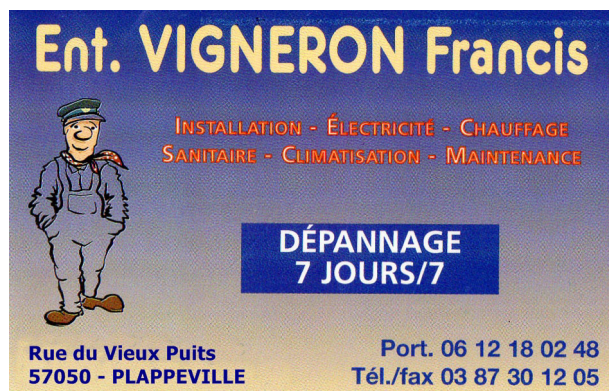
Les autres décisions

- Attribution d'une subvention de 118.60 € par élève participant à la classe transplantée à la neige (soit 20 % du coût du séjour pour un montant total de 3.202,20 €).



- Attribution d'une subvention de 91,60 € à l'Atelier des Arts et de 1.140,85 € à l'Association Plappeville Loisirs, pour remboursement des frais engagés par ces deux associations dans le cadre des animations estivales.

- Création d'un poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe à 32/35^{ème} (en remplacement d'un poste à 18/35^{ème}).



Ent. VIGNERON Francis

INSTALLATION - ÉLECTRICITÉ - CHAUFFAGE
SANITAIRE - CLIMATISATION - MAINTENANCE

**DÉPANNAGE
7 JOURS/7**

Rue du Vieux Puits
57050 - PLAPPEVILLE

Port. 06 12 18 02 48
Tél./fax 03 87 30 12 05

Informations

Elections municipales

Dates

Les dates des élections municipales ont été fixées au 23 mars 2014 pour le 1^{er} tour et au 30 mars pour le 2^{ème} tour.

Mode de scrutin

Depuis la Loi du 17 mai 2013, le scrutin de liste, jusqu'ici réservé aux communes de 3500 habitants et plus, s'applique désormais à partir de 1000 habitants, ce qui est le cas de notre commune. Il n'y a donc plus de possibilité, ni de raturage, ni de panachage.

Constitution des listes

La même Loi prévoit que les listes doivent être composées d'autant d'hommes que de femmes avec alternance obligatoire homme/femme ou inversement.

Inscriptions sur les listes électorales

Pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre aux heures d'ouverture de la mairie.

Essai des sirènes d'alerte de la population

Le décret n° 2005-1269, prévoit que les essais des sirènes sont réalisés le 1^{er} mercredi de chaque mois. Le Préfet nous informe que, compte tenu que le premier mercredi du mois de janvier 2014 coïncide avec le 1^{er} janvier, l'essai mensuel des sirènes aura lieu le **mercredi 8 janvier**.

Inscription des enfants à l'école maternelle

Si l'un de vos enfants est scolarisable en première année d'école maternelle à la prochaine rentrée, il est urgent de l'inscrire en mairie dès à présent. (Se munir du livret de famille et d'une liste donnant les renseignements suivants : nom, prénom, adresse complète, numéros de téléphone, lien de parenté avec l'enfant, son statut périscolaire).

Balades thermographiques



Prise de vue sur le terrain

Dans le cadre de la 4ème édition du mois des Climat Cités, Metz Métropole et l'Agence Locale du Climat et de l'Énergie du pays messin (ALEC) ont proposé aux communes membres des balades thermographiques. Le but de ces sorties étant de montrer aux propriétaires participant les fuites thermiques de leurs habitations.

Deux balades ont été programmées et réalisées dans la commune : une dans les quartiers Hauts de Woicon – Prés Saint Jacques et une dans le cœur du village. C'est ainsi qu'à chaque sortie, une quinzaine de propriétaires ont accompagné Jérémy Marx conseiller en énergie de l'ALEC qui, à l'aide d'une caméra thermique, a pris en photo leurs habitations. Les rayonnements infra-rouges permettent, par un jeu de couleurs, de visualiser les différences de températures sur les façades et les toitures et donc les déperditions. A l'issue des balades, les photos ont été visionnées en salle, Jérémy Marx a commenté chacune d'elles en expliquant l'échelle des couleurs (du bleu au rouge) qui apparaissent sur les clichés.

Toutes les questions posées par les participants à ces balades thermographiques ont été élucidées par l'animateur.

Tous les propriétaires sont repartis avec des idées de travaux plein la tête.

L'ALEC du Pays Messin vous invite à rencontrer ses spécialistes du service

INFO ENERGIE
1 rue des Récollets
Tél : 09.66.94.82.21
info@alec-paysmessin.fr

Le Conseil en Energie Partagé

Quel bilan après un an d'exercice ?

Le 5 novembre, au salon d'honneur, l'ALEC (Agence Locale de l'Environnement et du Climat du pays messin) a dressé le bilan de sa mission de «Conseil en Energie Partagé» (CEP) un an après ses débuts.

Le CEP est un service spécifique, déployé par l'ADEME, destiné aux petites et moyennes collectivités qui consiste à partager les compétences en énergie d'un technicien spécialisé. Ce dispositif permet d'accompagner les collectivités pour mettre en place une politique énergétique maîtrisée et d'agir concrètement sur leur patrimoine pour réaliser des économies.



Sur 17 communes ayant signé la charte, Plappeville est la 2^{ème} pour qui le pré-diagnostic énergétique est terminé. Cette étude du patrimoine communal (bâtiments, éclairage public, véhicules) a permis de mesurer les résultats des investissements déjà réalisés et met en avant les gisements d'économies d'énergie et les actions prioritaires à engager.



ENTREPRISE PIERRE ANDREACCHIO

- MAÇONNERIE
- RÉNOVATION
- AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
- PAVAGE
- EXTENSION MAISON
- CARRELAGE
- DALLAGE
- CLÔTURE
- CHAPE

4 rue des Ronsseaux / 57050 Plappeville
P 06 08 67 01 59 / T 03 87 32 85 65
M pierre.andreacchio@free.fr

Association Plappeville Loisirs

La chorale «Coup de Chœur»
sous les projecteurs du Galaxie



Une quarantaine de membres de la chorale «Coup de Chœur» ont participé à la 3^{ème} édition des 2000 choristes au Galaxie d'Amnéville les 8, 9 et 10 novembre dernier.

Répondant à une invitation de l'association «Résonnances Lorraines», Agnès Hoefler, chef de chœur de la chorale plappevilloise, a proposé d'engager le groupe pour ce spectacle musical régional «Lorraine de Chœur».

Avec enthousiasme et sérieux, tous les volontaires se sont investis dans un travail de plus de dix mois afin de pouvoir vivre cet instant magique d'une intensité rare où 2000 voix vibrent sous la direction de Jacky Locks, directeur artistique, qui sait mieux que personne insuffler sa folle passion. William Sheller, Patrick Fiori et Christophe Willem aux côtés de 50 musiciens ont accompagné la plus grande chorale de France.

Heureux et fiers d'avoir partagé ce grand moment de musique et d'émotion, les membres de la chorale «Coup de Chœur» poursuivent l'aventure avec de nouveaux concerts en perspective.

Urgent !

La chorale «Coup de Chœur» recrute des hommes.

Seul niveau exigé : «chanter juste»
Accueil convivial.

Les répétitions ont lieu tous les
jeudis soir de 20h30 à 22h30

Bâtiment Victor Robert
Place Louis Viansson Ponté.

Renseignements :
03 87 33 16 63

Association Plappeville Loisirs

Assemblée générale



C'est devant un public nombreux que s'est tenue l'assemblée générale le vendredi 15 novembre. Le quorum étant atteint, le président a ouvert la séance en remerciant les adhérents présents, les membres du conseil municipal, et Daniel Defaux, maire, ainsi que les présidents d'associations du village.

A l'ordre du jour :

- Rapport moral du président
- Rapport d'activités par les responsables
- Rapport financier par le trésorier
- Election des membres du Conseil
- Questions diverses

Pascal Gaire, président, a rappelé, dans son rapport moral, le fonctionnement de l'association, le but de l'association et surtout les principales valeurs de l'association. Il a également remercié les bénévoles qui œuvrent toute l'année au sein de l'association.

Le rapport d'activités a démontré le dynamisme de l'APL.

Le rapport financier, présenté par le trésorier, a prouvé la bonne santé financière de l'association.

L'assemblée est passée au vote pour le renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration : les membres qui se sont représentés ont été réélus. De plus, le conseil accueille un nouveau membre : Monique Hurson

Puis ce fut à Daniel Defaux de prendre la parole en conclusion de cette assemblée. Il a félicité et remercié le président et tous les bénévoles qui, par leur dévouement, contribuent à la réputation de dynamisme de notre commune.

L'ordre du jour étant épuisé, le président a invité tous les participants à se retrouver autour d'un copieux buffet et du verre de l'amitié.

A l'issue de l'assemblée générale, le conseil d'administration s'est réuni pour élire le nouveau bureau.

Président	Pascal Gaire
Trésorier	Jean Claude Guerder
Secrétaire	Claire Régnier
Trésorier adjoint	Roger Wisniewski
Secrétaire adjointe	Monique Hurson
Vice présidentes	Annie Wingering et Josyane Sérafin

...des jouets par milliers...



Comme les années précédentes, la bourse aux jouets organisée le dimanche 17 novembre fut une réussite. Les 70 exposants présents ont pu, tout au long de l'après-midi, vendre et échanger leurs jouets. Comme c'est la tradition maintenant, la famille Gaire (le père, la mère, le fils) était derrière les crêpières.

De nombreux jouets ont été offerts par les exposants aux «Restos du cœur» et le bénéfice de cette chaleureuse journée (location des emplacements + vente de crêpes et diverses boissons) a été remis à l'association humanitaire «Un Espoir pour Gossi/Gao».

Repas des Aînés

Chers aînés, retenez la date du
dimanche 9 mars 2014
pour le repas annuel offert par la
municipalité.

Association Plappeville Loisirs

Marché de Noël : qualité et convivialité

Beau succès pour cette édition du traditionnel marché de Noël organisé par l'association. La fréquentation exceptionnelle est un réel motif de fierté pour les bénévoles présents tout le week-end. Première vitrine des marchés de Noël de la région, le maître mot demeure «qualité». En effet, les artisans présents sont sélectionnés pour la qualité de leur travail et pour la diversité de leurs produits. Ici, pas de «made in China», tout est fabriqué à la main par les artisans eux-mêmes. Les organisateurs n'oublient pas non plus les plus défavorisés, en accueillant également des associations à but humanitaire.

Outre la qualité des œuvres exposées, on retiendra aussi la convivialité dans laquelle s'est déroulée la manifestation.

L'association tient à remercier les élus présents lors de l'inauguration. On notait la présence du maire, Daniel Defaux, de nombreux conseillers municipaux, des maires des communes environnantes avec, à leurs côtés, Marie Louise KUNTZ, conseillère générale et régionale, ainsi que de nombreux présidents d'associations du village. Que tous les bénévoles qui ont rendu possible l'organisation de ce marché de Noël trouvent ici nos très cordiaux remerciements.

Merci à tous les visiteurs et ... à l'année prochaine !



Foyer des Anciens

Sortie conviviale



Mercredi 13 novembre, le Foyer des Anciens a fait sa première sortie d'automne à «la petite Auberge» de Colligny. Ce fut un déjeuner très convivial, réunissant une trentaine de participants qui ont pu déguster une des spécialités du restaurant «les cuisses de grenouilles».

Invitation opéra



Metz Métropole offre 7 places gratuites pour assister à la représentation du ballet «casse-Noisette»

Cette représentation aura lieu le
1er janvier 2014.

Les invitations sont exclusivement réservées aux personnes du 3ème âge. Les places n'étant pas numérotées, il sera prudent de se présenter à l'opéra-théâtre, place de la Comédie dès 14h. Cartons d'invitation à retirer en mairie.

FC Lorry-Plappeville

Le Club joue la sécurité



L'assemblée générale du FC Lorry Plappeville, s'est déroulée le 25 octobre dernier en présence de Madame le maire de Lorry, Monsieur le maire de Plappeville et des conseillers municipaux des 2 communes.

Celle-ci a été menée tambour battant par le président Claude Kuhl et a montré la vitalité d'un club bien structuré.

Rapidement le point sur la saison 2012/2013 a été fait. Les effectifs constants depuis 3 ans oscillant entre 130 et 140 licenciés, démontrent le gros travail fourni par le comité et l'ensemble des dirigeants.

Le rapport financier présenté par la Trésorière Carmen Leichtnam montre une gestion saine et un budget équilibré.

Le travail des dirigeants a été mis à l'honneur par le président, chacun d'entre eux donnant en moyenne 10 heures de leur temps par semaine au club et à la jeunesse des 2 villages.

Les élus des deux communes n'ont pas manqué de remercier tous les bénévoles pour leur investissement et faire savoir qu'ils seront toujours présents à leurs côtés.



Achat d'un défibrillateur et formation des dirigeants



Grâce à l'aide de Mme Kuntz, conseillère générale, du Crédit Mutuel du Ban St Martin, de la Sté ONET et des dirigeants qui ont donné 800 € de leurs deniers, un défibrillateur a été acheté par le club, afin d'assurer la sécurité des pratiquants. Coût de l'opération 1600 €.

Vendredi 29 novembre, M. Illy Raymond, pompier professionnel, a initié tous les dirigeants à l'utilisation du défibrillateur et aux gestes de premiers secours.

Tout le club vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Les Amis du Vieux Plappeville

520^{ème} anniversaire de la reconstruction de l'église



Lorsque les «Amis du Vieux Plappeville» ont proposé de célébrer le 520^{ème} anniversaire de la reconstruction de l'église en 1493 après le désastre de 1444, ils n'ont pas eu de mal à convaincre la municipalité et le conseil de fabrique de s'associer à l'organisation de cette fête. Nous remercions M. le maire et son équipe, M. le curé Faivre, la présidente et les membres du conseil de fabrique, ainsi que tous les bénévoles, pour leur investissement.

Cette fête a permis de faire ressurgir le passé, de sortir de l'oubli des statues qui ont fait partie de ce sanctuaire. Des personnages évoquant l'apparition de Notre Dame de la Salette ont repris place dans l'église.

Trois jours ont marqué l'évènement : concerts, diaporama, visite commentée de l'église et conférence ont rassemblé et enthousiasmé le très nombreux public.



Les petits anges ont retrouvé leur place

L'abbé Valentin Schmidt nommé curé de Plappeville, expert reconnu pour ses compétences, fait construire et installer un orgue au milieu du XIX^{ème} siècle sur une tribune qui se trouvait au-dessus du portail d'entrée de l'église.



Deux petits anges, en bois polychrome du 19^{ème} siècle, décoraient le buffet. Déposés et oubliés au presbytère, ils ont été, à la demande d'Yvette Illy, replacés sur l'orgue actuel aux côtés de l'ange musicien. C'est l'artiste Jean-Louis Hurlin qui en a fait les supports. Les frais d'installation ont été pris en charge par le conseil de fabrique.

Souscription

La publication du livre «L'église Sainte-Brigide à travers les siècles», rédigé par «Les Amis du Vieux Plappeville», est prévue au premier trimestre 2014. Une souscription a été lancée fin septembre dernier, lors de la fête du 520^{ème} anniversaire de la reconstruction de l'église, au prix exceptionnel de **24 €** (hors envoi). Ce prix est valable jusqu'au 31 décembre 2013. Passé ce délai, il sera de **29 €** (hors envoi).

Plus d'une centaine de personnes ont déjà réservé cet ouvrage. Si vous souhaitez aussi connaître l'histoire de l'église de Plappeville, étroitement liée à la vie du village, vous trouverez des bons de souscription au service «accueil» de la mairie, aux heures habituelles d'ouverture.

Les Amis du Vieux Plappeville

Au revoir Pierre !



Les «Amis du Vieux Plappeville» sont dans la tristesse. Pierre Perrin, président de l'association de mars 1999 à mars 2003, puis président d'honneur, nous a quittés.

Malgré ses difficultés de déplacement, il participait à nos réunions jusqu'à ces derniers temps, toujours attentif à nos projets et actions. Il aimait les voyages et les faisait partager au travers de beaux reportages en diaporama. Lors de nos rencontres amicales, c'était un animateur hors pair. Quel bonheur quand, tous ensemble, nous reprenions en chœur, la chanson des 80 chasseurs : un moment inoubliable !

Nous garderons de Pierre le souvenir de sa gentillesse, sa disponibilité, sa droiture, son courage devant la maladie. Par la pensée nous continuerons à dialoguer avec lui.

Union Nationale des Combattants

Cérémonie du 11 novembre

La manifestation patriotique du 11 novembre 2013 a connu une très forte participation. La participation des élèves de CM1 et CM2, encadrés par leurs enseignants, M. Heckel et M. Clément, ainsi que celle de la chorale Ste Brigide ont conféré à cette cérémonie toute sa solennité.

Après l'allocution du président de l'UNC, Yves Lozinguez, le maire, Daniel Defaux, a donné lecture du message du ministre délégué chargé des Anciens Combattants, M. Kader Arif.

L'assemblée a ensuite été invitée au salon d'honneur de la mairie, où une remise de médailles a précédé le verre de l'amitié.

Au nom du président national de l'U.N.C., Lucien-Louis Bayle, deux membres de l'association ont été décorés :



- **Claude Bindner**, membre de l'U.N.C. depuis 12 ans, a reçu des mains d'André Adam la médaille du mérite U.N.C. «Bronze».

- **Daniel Defaux**, titulaire des médailles du mérite U.N.C. «Bronze» et «Argent», s'est vu remettre par le président Yves Lozinguez la médaille du mérite U.N.C. «Vermeil» pour les services rendus à l'Union Nationale des Combattants de Plappeville.

Ateliers des Arts

Poterie

Un atelier poterie pour enfants et adolescents fonctionne les mercredis après-midis de 14h à 16h, sauf vacances scolaires. Des séances d'initiation pourront se faire selon le choix de chacun, aux jours et heures ci-dessus. Les séances ont lieu salle Viansson, 1^{er} étage, place Louis Viansson Ponté à Plappeville.

Un atelier peinture livre pour adultes est également ouvert les lundis après-midi à partir de 15h. Toute personne intéressée peut s'y présenter selon sa convenance. La place Viansson étant interdite au stationnement, il y a possibilité de garer son véhicule sur le parking de la mairie.

Exposition



Comme chaque année, l'exposition organisée par l'atelier, s'est déroulée en toute convivialité.

Ordre des Vignerons

Après le vin, l'eau...de vie



Les vendanges 2013 ont permis à nos vignerons de produire 150 litres d'un excellent vin rouge et 180 litres d'un tout aussi excellent vin blanc. Les résidus de pressurage ont ensuite fini dans l'alambic communal où Gérard, Jacques et Jean-Pierre, distillateurs confirmés, en ont extrait 7 litres de marc.



Galette des rois

Tous les membres de l'Association Plappeville Loisirs vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et, dès à présent, vous invitent à la traditionnelle

Galette des Rois

le 10 janvier 2014 à 20h30
Salle polyvalente

A l'issue d'un diaporama, c'est avec plaisir qu'ils vous offriront de déguster la fameuse galette des Rois et vous inviteront à partager le verre de l'amitié.

Reconversion professionnelle réussie



A l'issue de 12 mois de formation au centre de rééducation professionnelle ALPHA Plappeville, 17 candidats se sont présentés au titre professionnel «Agent Administratif», et se sont vu remettre leur certification en octobre et en décembre par un jury composé de professionnels des métiers du secrétariat, et habilités par la DIRECCTE. Au sein d'une entreprise, d'une association ou d'une administration, ces nouveaux diplômés accueilleront visiteurs et correspondants téléphoniques et réaliseront tous travaux administratifs ou commerciaux avec des outils bureautiques spécifiques.

Tout au long de l'année, Alpha Plappeville accueille plus de 300 stagiaires reconnus travailleurs handicapés et orientés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées. Au sein de ses structures de pré-orientation et de formation professionnelle, les équipes pédagogiques et d'accompagnement les orientent et les qualifient dans les métiers tertiaires mais également techniques : électricien d'équipement, agent de maintenance et habitat social, agent des travaux de l'horticulture et du paysage, agent de propreté et hygiène, agent de restauration collective.

ALPHA Plappeville
18 rue du général de Gaulle
57050 PLAPPEVILLE
03 87 31 80 70

ou **Sylvie RICARD** – Chef de projet et relations entreprises au 03.87.31.42.21
www.alphaplappeville.org

Bon anniversaire Mme Gény !

C'est le 16 octobre 1923 qu'est née, à Longwy, Elisabeth Gentin. Le maire, accompagné de Maryse Duval, Nicole Mager et Isabelle Stutzmann, n'a pas manqué d'aller lui souhaiter son 90^{ème} anniversaire. En 1957, elle avait épousé André Gény qu'elle a eu la douleur de perdre en 1998 et qui avait fait partie du conseil municipal durant quatre mandats, en tant que conseiller puis en tant qu'adjoint. Installés à Plappeville en 1957, ils ont eu le bonheur de voir le cercle familial s'agrandir avec la naissance de deux fils dont Antoine qui demeure dans notre commune.



Brioches de l'amitié

L'opération «brioches de l'Amitié» a permis de collecter la somme de 3.108,30 € pour 750 brioches vendues.

Un grand merci aux généreux donateurs et aux bénévoles qui se sont investis dans cette campagne de solidarité en faveur de l'AFADAM (association familiale pour l'aide aux enfants, adolescents, adultes déficients de l'agglomération messine).

Randonnée des lavoirs



Pas moins de 1800 vttistes ont participé à la 18^{ème} édition de la randonnée des lavoirs organisée par l'ASPTT Metz Métropole. Sur le circuit, l'incontournable halte à Plappeville était prévue. Fidèles à la tradition, les membres de l'APL les attendaient au lavoir « du bas » pour leur offrir chocolat, pain d'épices, brioche, boissons chaudes et froides. « Requinqués », les sportifs ont ensuite pu reprendre leur assaut des pentes du Mt St Quentin.

Célébration du 11 novembre



Les Plappevillois ont été très nombreux à se retrouver devant le monument aux Morts pour commémorer la fin de la 1^{ère} guerre mondiale. Le sénateur, François Grosdidier, et la conseillère générale et régionale, Marie Louise Kuntz, ont honoré de leur présence cette cérémonie où les élèves des CM1 et CM2, après avoir déposé une fleur à chaque nom cité lors de la lecture du martyrologe, ont évoqué les horreurs de la « Grande Guerre » et suscité beaucoup d'émotion en lisant les lettres que des combattants avaient adressé à leurs familles.

Catherine Vistorky expose

Invitée par «Les amis du vieux Plappeville», Catherine Vistorky, qui a enseigné durant de nombreuses années à l'école élémentaire de Plappeville et qui avait su initier ses élèves à l'art de la peinture, a exposé, le temps d'un week end, ses œuvres au salon d'honneur de la mairie. Le nombreux public a beaucoup apprécié.



Vente solidaire

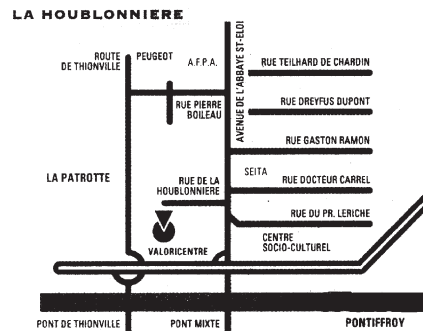
Le salon d'honneur a accueilli l'association Aide et Soutien aux Familles de Madagascar (ASFM) pour y organiser une vente solidaire. Les très nombreux visiteurs ont pu apprécier le talent de couturière et de brodeuse des femmes malgaches. En effet, tous les articles proposés (vêtements, nappes, draps...) ont été confectionnés dans l'un des ateliers où elles se retrouvent pour travailler et ainsi faire vivre leurs familles avec le produit des ventes.





A votre service

Déchetterie Rue de la Houblonnière
Metz Nord



Horaires d'ouverture

lundi, jeudi
14 H – 18 H 30
mardi, mercredi, vendredi, samedi
9 H 30 – 18 H 30
dimanche : 9 H 30 – 12 H 30
jours fériés : fermé
Tél. 03.87.32.42.23

Recensement militaire

Tous les Français sont tenus de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et les 3 mois suivants.
Aussi, **les jeunes (garçons et filles) nés en octobre, novembre, décembre 1997 en** sont priés de se présenter en mairie munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille des parents. Les jeunes gens **nés en janvier, février, mars 1998** devront se présenter en mairie **après leur date anniversaire.**

Collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères a lieu le lundi matin et le jeudi matin (sortir les sacs la veille au soir ou le matin même avant 6 H).
La collecte sélective (sacs transparents) a également lieu le jeudi matin.

Ramassage des objets encombrants

Il vous faut appeler Metz Métropole qui vous indiquera le jour de ramassage qui s'effectue au «coup par coup».

Tél. 03.87.39.32.71
du lundi au vendredi
de 8 H à 12 H

Dernière minute...

Un nouveau cubi vêtements a été installé place Thiam

Un kiné à Plappeville !



C'est avec plaisir que nous souhaitons la bienvenue dans notre commune à Audrey Cerou, masseur-kinésithérapeute diplômée de l'IFMK de Nancy.

Elle ouvrira son cabinet au 62 rue général de Gaulle à partir du 28 janvier 2014 le lundi matin et les mardi, jeudi et vendredi après-midi.

Consultations sur rendez-vous (au cabinet ou à domicile).

Tél : 06 07 41 87 77

Etat civil

Naissances

17 novembre Yanick Mencaglia



Mariages

30 novembre Martial Thiebaut et Blandine Legrand

Décès

21 octobre Pierre Perrin
29 octobre Alphonse Hatsch
08 novembre Jacques Hector



Calendrier des Manifestations

Dates	Manifestations	Organisateurs	Lieux
Janvier			
10	Galette des Rois	Association Plappeville Loisirs	Salle polyvalente
19	Fête de St Vincent	Ordre des Vignerons	Salle polyvalente
26	Concert de Nouvel An	Municipalité	Salle polyvalente
Février			
7	Projection du film "Sur les traces de nos Pères"	Municipalité	Salon d'Honneur
8	Soirée dansante	France Parkinson	Salle polyvalente
16	Thé dansant	Compagnons de la Tarte Flambée	Salle polyvalente
23	Loto des enfants	A.P.E.	Salle polyvalente
Mars			
9	Repas des Aînés	Municipalité	Salle polyvalente
16	Thé dansant	Compagnons de la Tarte Flambée	Salle polyvalente
30	Carnaval	A.P.E.	Salle polyvalente



Fête de la Saint Vincent

Dimanche 19 janvier 2014



40 €

MENU

Apéritif offert par l'Ordre des Vignerons
Foie gras maison sur briochette, coupelle de gelée
au Sauterne, cuillère de compotée de rhubarbe
Cassolette de fruits de mer au safran
accompagnée de ravioles aux épinards
Trou lorrain (marc de Plappeville, sorbet mirabelle)
Mignon de porc aux pleurotes accompagné d'un moelleux
de pommes de terre et de carottes, brochettes de légumes
Fromage et salade
La verrine de notre pâtissier : bavaroise chocolat au lait,
craquant spéculos, bavaroise vanille
Café

Boissons non comprises
Champagne, vin blanc, vin rouge
Eau minérale et gazeuse

Renseignement et réservation
03 87 73 85 10



Le présent numéro de «Vivre avec son Village» a été tiré à 1 020 exemplaires

Coordinateur : J-M. KLAINE

Comité de rédaction : D. DEFAUX - J-M KLAINE

C. ROYER - I. STUTZMANN - J. GAIRE

Ont également contribué : D. GRY – M. DUVAL - A. FABISCH -

N. MAGER - P. BLANDIN - M. BERTONA - J. ROYER

LES ASSOCIATIONS

Composition et mise en page : M. BERTONA

Imprimerie : REPROGRAPHIC



Le maire et le conseil municipal ont le plaisir de vous inviter au

CONCERT DE NOUVEL AN

qui sera donné à la salle polyvalente de Plappeville

le 26 janvier 2014 à 16h



**Harmonie municipale
de Montigny-Lès-Metz**



sous la direction de Nathalie Lallemand



**Grand Choeur de l'EMARI
et chorale «Coup de Choeur»**

sous la direction de Agnès Hoefler



A cette occasion, Daniel Defaux, maire, présentera ses vœux aux Plappevillois. Un «pot de l'amitié» clôturera cette manifestation dans une ambiance chaleureuse.

Les personnes n'ayant pas la possibilité de se déplacer pourront bénéficier du transport gratuit. Il suffit de téléphoner au 03.87.30.40.75 (aux heures d'ouverture de la mairie) avant le 21 janvier.